

Les 10 temps forts d'APF France handicap

Il y a 90 ans, quatre amis atteints de poliomyélite amorcent une grande révolution : finie l'exclusion, place à... la solidarité et à l'action !

Retour en 10 dates clés sur l'histoire d'APF France handicap.



1933

L'année où tout commence.

André Trannoy, Jacques Dubuisson, Jeanne Henry et Clothilde Lamborot créent l'association sous le nom d'**Association des Paralysés et Rhumatisants**. 3 ans après leur rencontre, ils sont décidés à rompre l'isolement des personnes en situation de handicap.

1945



D'utilité publique !

Renommée **Association des Paralysés de France (APF)**, elle est reconnue d'utilité publique en 1945 et prend conscience de son rôle primordial. À cette période, elle se lance dans la création d'établissements et de services pour apporter des réponses adaptées aux personnes handicapées et ainsi combler le vide laissé par l'inaction des autorités publiques.



1961

La première manif...

Dans les années 60, un tournant idéologique s'opère : il n'est plus question de demander la charité mais d'exiger des droits et de les revendiquer publiquement. La première manifestation s'organise le 2 décembre 1961 : **2 500 personnes descendent dans la rue pour défendre leurs droits**.

1975



...Et la première vraie victoire législative.

Votée à l'unanimité le 30 juin 1975, la **loi d'orientation "en faveur de l'intégration des personnes handicapées"** est le fruit des revendications de l'association pour faire reconnaître leurs droits : accessibilité, ressources... APF France handicap a joué un rôle majeur dans son écriture !



1993

Rien pour nous sans nous : l'échelle européenne.

APF France handicap s'ouvre aux politiques européennes et internationales. Elle est notamment à l'initiative, avec d'autres associations, de la **création du Conseil Français des Personnes Handicapées pour les affaires Européennes et internationales** (CFHE) et du Forum européen des personnes handicapées (FEPH).



2005

Le handicap, **1^{ère} cause de discrimination** en France.

Alors que la **loi du 11 février pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées** est votée, l'association révèle que le handicap est la **1^{ère} cause de discrimination** en France via un sondage Ifop, un constat reconnu aujourd'hui et dénoncé par le Défenseur des droits. Elle s'adresse à tous les publics et organise une grande opération nationale de sensibilisation « **Handicap : stop à la discrimination ! Changeons de regard** ».

2008



Pour un revenu d'existence

Le 29 mars 2008, avec le mouvement associatif "Ni Pauvre, ni soumis", l'association réunit 35 000 personnes malades et en situation de handicap dans les rues de Paris pour demander un revenu d'existence à hauteur du SMIC brut pour toutes celles et ceux ne pouvant pas ou plus travailler du fait de leur handicap ou de leur maladie.



2018

Nouveau nom, nouvel élan : pour une société réellement inclusive.

APF France handicap se rebaptise. Comme un trait d'union avec l'identité historique de l'association, ce nouveau nom renforce la présence de l'association sur tout le territoire français et traduit son **ouverture à d'autres types de handicap**. À travers ce nom, l'association exprime une identité renforcée et rajeunie, plurielle et ouverte.

2022



AAH déconjugalisée, une victoire historique !

Revendication de longue date d'APF France handicap, la déconjugalisation de l'allocation adulte handicapé est enfin adoptée par l'Assemblée nationale suite à une mobilisation associative et citoyenne d'envergure.



2023

90 ans, ça se fête !

90^e anniversaire de l'association : l'occasion de réaffirmer son identité et d'afficher son ambition : agir pour une société juste, solidaire et durable, fondée sur les droits humains.